

Le droit d'être entendu·e : la participation de l'enfant, principe fondamental des sociétés démocratiques



*Résumé du rapport
de l'Assemblée parlementaire
pour les enfants et les jeunes*

COUNCIL OF EUROPE



CONSEIL DE L'EUROPE

Définitions

- ▶ **Les droits des enfants** sont décrits dans des lois et des normes. Ils indiquent ce que les enfants doivent avoir et ce qu'ils doivent pouvoir faire. Les États sont chargés d'appliquer ces droits et de les faire respecter.
- ▶ **La participation des enfants** permet aux enfants d'être entendus pour que leurs idées soient prises en compte dans les décisions.
- ▶ **Les parlements** sont des lieux où on prend des décisions dans différents domaines. Il existe par exemple des parlements nationaux. Les personnes choisies pour faire partie des parlements sont les **parlementaires**.
- ▶ **La démocratie** est une forme de gouvernement. Les gens échangent leurs points de vue sur des sujets importants et votent pour choisir des représentant-e-s qui prendront des décisions au parlement.
- ▶ **Le Conseil de l'Europe** est une organisation internationale qui regroupe 46 pays européens, appelés États membres. Ces pays travaillent ensemble pour essayer d'améliorer la vie des Européens, adultes et enfants. Ils sont guidés par les principes des droits humains, de la démocratie et de l'État de droit.
- ▶ **L'Assemblée parlementaire** est le lieu où les parlementaires des États membres du Conseil de l'Europe présentent des rapports et cherchent à résoudre différents problèmes. Ils adressent des recommandations aux États pour leur dire comment promouvoir les droits et la démocratie.

Le rapport

Ceci est le résumé d'un rapport sur la participation des enfants au travail des parlements. Le rapport présente ce qu'a fait l'Assemblée parlementaire pour essayer d'encourager la participation des enfants. Il parle aussi des projets permettant à plus d'enfants en Europe d'avoir leur mot à dire au sujet des décisions des États qui concernent leur vie.

Qui a écrit ce rapport ?

Baroness Doreen E. Massey, une parlementaire du Royaume-Uni, membre de l'Assemblée parlementaire. Elle a travaillé sur ce rapport pendant plus de deux ans.

Qui a-t-elle écouté ?

Baroness Massey a discuté avec de nombreux parlementaires et adultes travaillant avec des enfants. Surtout, avec d'autres parlementaires, elle a régulièrement rencontré des groupes d'enfants en France, en Irlande et au Royaume-Uni et a écouté les idées d'enfants et de jeunes d'Azerbaïdjan et de Belgique. Les enfants ont dit qu'ils sentaient que leurs idées étaient importantes et qu'ils avaient vraiment le pouvoir de changer les choses quand les parlementaires les écoutaient.

Le rapport complet se trouve ici :

<https://pace.coe.int/fr/files/29686>

Principales considérations

Baroness Massey souhaite que le Conseil de l'Europe associe davantage les parlementaires aux processus de participation des enfants. Elle s'inquiète de ce que **l'importance de la participation des enfants ne soit pas toujours reconnue**. Elle a conscience que certains enfants manquent d'informations et ne savent pas toujours comment leurs idées sont prises en compte. Elle a donc mis en place des moyens pour essayer d'écouter les enfants afin de rédiger un rapport.

Les enfants participants disent pouvoir faire changer les choses si on les tient informés et si on leur donne l'occasion et la place pour s'exprimer et s'engager, par exemple dans les parlements nationaux.

Les enfants s'inquiètent du changement climatique et se demandent pourquoi les adultes n'agissent pas suffisamment pour l'arrêter et à quoi ressemblera le monde quand ils seront grands.

Ils disent que la pandémie de covid-19 a changé beaucoup de choses dans leur vie dans le mauvais sens et qu'ils ont hâte de retourner à l'école.

Les enfants trouvent le monde en ligne passionnant, mais pensent qu'il peut aussi être dangereux. Ils ont besoin de la protection et du soutien des adultes pour s'y sentir en sécurité.

Principes

- ▶ **Significative et durable :** l'Assemblée parlementaire doit préparer et encourager la participation des enfants aux décisions qui concernent leur vie.
- ▶ **Inclusion :** tous les enfants ont le droit de participer. Les enfants vulnérables ou en difficulté doivent bénéficier d'une attention particulière pour garantir leur participation.
- ▶ **Faire plus que parler aux enfants :** les adultes doivent écouter et réfléchir avec soin à la manière de prendre en compte les opinions et les idées des enfants. Si certaines de leurs idées ne sont pas retenues, les enfants ont le droit de savoir pourquoi.
- ▶ **Associer les enfants du début à la fin :** iels doivent avoir un espace, une voix, une audience et une influence. Iels peuvent participer à la prise de décisions, planifier et diriger leurs propres projets, et travailler avec d'autres enfants.
- ▶ **Formation :** tout le monde a besoin d'être formé et préparé. Les organisations doivent continuer d'apprendre à favoriser la participation des enfants.
- ▶ **Respect et sécurité :** les enfants doivent se sentir respectés et en sécurité tout au long de leur participation. Par exemple, il faut respecter les droits de chacun et suivre les règles pour assurer la sécurité de tous.



RESPECT

RIGHTS

PLANS

PROTECT

RESOURCES

LISTEN

ACT

CHANGE

LAW

Quels sont les lois, les règles et les projets qui permettent déjà de favoriser la participation des enfants ?

- ▶ **La Convention des Nations Unies relative aux droits de l'enfant**
- ▶ **La Recommandation du Conseil de l'Europe sur la participation des enfants**
- ▶ **La Stratégie de l'Union européenne sur les droits de l'enfant**

Quelles sont les prochaines étapes pour améliorer la participation des enfants ?

Lorsqu'un·e parlementaire écrit un rapport sur des sujets liés à la vie des enfants, iel devrait toujours écouter les enfants et tenir compte de leurs idées.

Il faut des ressources. Elles peuvent permettre de s'assurer que les parlementaires écoutent les enfants, tiennent compte de leurs idées et font changer les choses.

Les règles de l'Assemblée parlementaire doivent évoluer pour que les enfants puissent toujours participer.

Pour conclure

- La participation des enfants doit être encouragée et il faut y consacrer suffisamment de préparatifs et d'argent. Elle doit être reliée au travail des parlements.
- Les enfants qui sont vulnérables ou défavorisés ou qui souffrent de préjugés ne doivent pas être oubliés.
- Les enfants se sentent responsabilisés lorsqu'ils jouent un rôle tout au long de la procédure et lorsqu'ils ont la possibilité de rencontrer d'autres enfants.



La démocratie est confrontée à de nombreux défis. La participation des enfants est un outil essentiel pour poser les fondations de l'Europe de demain, une Europe prospère, pacifique, juste et bienveillante.

www.coe.int

Le Conseil de l'Europe est la principale organisation de défense des droits de l'homme du continent. Il comprend 46 États membres, dont l'ensemble des membres de l'Union européenne. Tous les États membres du Conseil de l'Europe ont signé la Convention européenne des droits de l'homme, un traité visant à protéger les droits de l'homme, la démocratie et l'État de droit. La Cour européenne des droits de l'homme contrôle la mise en œuvre de la Convention dans les États membres.

Le droit d'être entendu-e : la participation de l'enfant, principe fondamental des sociétés démocratiques

Pour préparer ce rapport, les enfants et les jeunes

- ▶ **ont rédigé des rapports** sur leurs idées concernant la participation des enfants à l'Assemblée parlementaire;
- ▶ **ont rencontré des parlementaires** dans des écoles primaires, des collèges et des lycées, dans le cadre de groupes de jeunes et en ligne;
- ▶ **ont travaillé avec leur parlementaire** pour trouver des idées pour ce rapport;
- ▶ **ont assisté à certaines réunions** de l'Assemblée parlementaire, pour poser des questions et partager leurs idées;
- ▶ **ont convaincu leur parlementaire** de présenter les questions qui leur tiennent à cœur lors des débats parlementaires;
- ▶ **ont préparé ce résumé**, afin que les enfants de toute l'Europe puissent en savoir plus sur ces projets de participation des enfants.

Parmi eux, il y avait des enfants et des jeunes venant des structures suivantes :

- ▶ **Foróige**, organisation pour le développement de la jeunesse, Irlande;
- ▶ **Burntwood School**, Royaume-Uni (école respectueuse des droits de l'UNICEF);
- ▶ **Lycée Jeanne d'Arc**, France;
- ▶ **École primaire des Romains**, France;
- ▶ **Association Thémis**, France;
- ▶ **Conseil des jeunes** de la Ville de Strasbourg, France.

Des conseils ont aussi été donnés par Anne Crowley, Cath Larkins, Mieke Schuurman et Zsuzsanna Rutai.

Les parlementaires ont également discuté des activités de participation des enfants qui ont bien fonctionné dans le passé.

En **Autriche**, le parlement organise un Parlement des jeunes. Les jeunes participant-e-s discutent de différents sujets, débattent et votent. Les séances sont filmées. Un journal publie des articles sur ce qui a été dit.

Le **Danemark** tient, durant les trois dernières semaines de chaque année, des élections scolaires. Les élèves de 13 à 16 ans font tout ce qu'on fait lors de vraies élections. Ils annoncent les dates à la télévision, vont voter et partagent également les résultats à la télévision.

Exemples de parlements qui écoutent et agissent avec les enfants et les jeunes, avec le soutien des écoles, des groupes de bénévoles et des autorités locales



- ▶ **Se mettre d'accord sur des règles communes**
- ▶ **Évaluer les progrès**
- ▶ **Coopérer**
- ▶ **Faire l'expérience de la démocratie**
- ▶ **Consulter pour aboutir à un changement**

Écouter et agir

L'Assemblée parlementaire a pris connaissance de ce rapport et adopté une résolution.

À l'heure où des millions d'enfants dans le monde descendent dans la rue pour revendiquer leur droit à un avenir, il est temps pour les gouvernements et les parlements de s'assurer que les opinions des enfants sont prises en compte chaque fois que des décisions qui concernent leur vie sont adoptées et mises en œuvre.



En **Slovénie**, les enfants ont participé à des consultations sur la nouvelle loi sur la protection de l'enfance. Le ministre de la Justice a rencontré les enfants et a écouté leurs idées sur la manière d'améliorer le projet de loi avant que le parlement n'adopte le texte final.

En **Allemagne** et en **Turquie**, les parlements disposent de commissions spéciales chargées de travailler sur les lois qui concernent les enfants. Ces commissions invitent régulièrement les enfants à partager leurs idées et leurs points de vue.

La Résolution

<https://pace.coe.int/fr/files/29686/html>

L'Assemblée parlementaire va :

- ▶ **consulter les enfants sur les futurs rapports relatifs aux questions qui les concernent.** Pour ce faire :
 - elle prendra en considération les idées des enfants soumises par écrit;
 - elle invitera les enfants à s'exprimer lors d'auditions et de réunions;
 - elle assurera la sécurité des enfants tout au long de leur participation;
 - elle informera les enfants de la façon dont leurs idées sont utilisées;
- ▶ **effectuer un suivi pour vérifier que les futurs rapports de l'APCE respectent les droits de l'enfant et assurent la participation des enfants;**
- ▶ **partager les informations et établir des liens avec d'autres institutions et organisations européennes;**
- ▶ **réfléchir à la possibilité d'examiner tous les ans la participation des enfants dans les parlements.**

L'Assemblée parlementaire demande aux États membres et aux gouvernements de soutenir une participation durable des enfants.

Cela signifie qu'il faut suivre les conseils dans ce domaine :

- ▶ être inclusif-ve et évaluer les progrès;
- ▶ prendre en compte les idées des enfants;
- ▶ expliquer aux enfants comment leurs idées sont utilisées;
- ▶ former tous les professionnels;
- ▶ utiliser des manuels comme « Écouter – Agir – Changer » et Compasito;
- ▶ assurer la sécurité des enfants, en particulier s'ils sont vulnérables;
- ▶ soutenir les autorités locales et régionales et d'autres organisations pour promouvoir la participation des enfants;
- ▶ envisager d'abaisser l'âge du droit de vote à 16 ans;
- ▶ coopérer au niveau international pour soutenir la participation des enfants.